



Face à l'IA, les oraux prennent du poids

JULIE EIGENMANN

EXAMENS La possibilité de faire rédiger les textes par les intelligences artificielles génératives tend à renforcer l'importance des évaluations orales dans le cadre scolaire. Une évolution qui n'est pas sans conséquence et qui pourrait nécessiter des adaptations

Elles font partie de ces histoires que l'on aime bien raconter après-coup, mais pas forcément vivre: le gros blanc, la fameuse question qu'il ne fallait surtout pas tirer, le face-à-face tendu avec l'enseignant que l'on redoute... Les examens oraux et autres présentations sont souvent l'objet de bonnes anecdotes. Mais y échouer n'a évidemment rien de drôle.

Avec l'intégration de l'intelligence artificielle, dès le secondaire II, les cantons romands attestent d'une part croissante du poids donné à l'oral, pour s'assurer que les sujets sont véritablement maîtrisés. Même s'il «est encore tôt pour établir qu'un renforcement des oraux serait une tendance qui s'inscrit dans la durée», selon David Piot, chargé d'enseignement au Centre de soutien e-learning de la Haute Ecole pédagogique du canton de Vaud.

Mais le corps enseignant pourrait globalement être tenté d'y recourir plus souvent. Avec quelles conséquences pour les élèves?

L'intervention des émotions et l'apprentissage en famille

L'oral est par nature plus complexe parce qu'il est multimodal, souligne David Piot: «Ce n'est pas juste la voix, c'est aussi l'expression du corps, la présence, la prosodie. Il y a de nombreux éléments liés aux émotions qui prennent de la place et qui ne sont pas présents dans une telle mesure à l'écrit. Et des difficultés propres à l'oral, comme le bégaiement, peuvent défavoriser certains élèves.»

À l'inverse, des élèves dyslexiques ou dysorthographiques ou qui ont de la peine à structurer une pensée par écrit vont peut-être mieux se retrouver dans des modalités plus orales, tempère-t-il toutefois.

«La différence, c'est que l'oral est principalement appris dans la sphère familiale. Si on se base davantage sur ce format, mais sans l'enseigner suffisamment, c'est un terreau pour asseoir des inégalités. Y sont finalement évaluées des dimensions qui n'ont potentiellement pas été apprises dans le

cadre scolaire, même s'il existe des exercices de type examen blanc.»

Nous n'avons pas tous le même terreau, certains ont des facilités,

d'autres pas, mais l'expression orale se travaille, commente Matthieu Wildhaber, formateur et conseiller en rhétorique et communication publique et chargé de cours en rhétorique et art oratoire à la Haute Ecole de gestion Arc à Neuchâtel. Il met cependant en garde: «Il y a davantage de biais dans les évaluations orales, parce qu'on peut être bluffé par l'aisance de tel ou tel élève, être influencé davantage ou procéder à des interprétations. Il ne faudrait pas que les oraux deviennent une réponse systématique à l'IA. L'échange en classe au cours du semestre, la participation, l'état d'esprit de l'étudiant pourraient aussi venir influencer la note.»

Alors, comment s'assurer que les oraux ne deviennent pas un réflexe systématique face à l'IA, avec une évaluation potentiellement plus arbitraire, et que tous y soient correctement préparés?

«L'oral comme l'écrit ne sont que des outils, souligne David Piot. Ce qui motive à proposer un oral plutôt qu'un écrit ne doit pas être la seule idée de prouver qu'il n'y a pas eu de triche. Ce qui est essentiel, c'est d'essayer de comprendre ce que les élèves se sont

approprié, à travers des relances de l'enseignant, de construire ensemble, de voir les éléments qui pourraient coïncider.»

Matthieu Wildhaber abonde dans ce sens: «L'oralité a ceci de fabuleux qu'on peut dialoguer sur la matière:

demandeur des reformulations, des précisions. Ce côté multi-angle permet de savoir si l'élève a compris la matière dans son entièreté.»

Etre capable de se produire devant un public

Le processus d'apprentissage avant l'examen joue aussi un grand rôle. «Si toute l'année l'enseignement se fait via des éléments écrits et que cela aboutit à un examen oral à la fin, il ne s'agit pas d'une démarche alignée, estime David Piot. Le fait de pouvoir structurer un argumentaire à l'oral, par exemple, devrait faire partie de l'apprentissage.»

À noter que dans le plan d'études romand, pour la scolarité obligatoire donc, les objectifs d'appren-

tissage en français sont notamment la production et la compréhension de l'écrit comme de l'oral. Dans le «Plan d'études cadre écoles de maturité gymnasiale», on peut, entre autres, lire dans les objectifs en français que «les titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale sont capables de se produire devant un public et d'interagir avec lui, de présenter oralement le résultat d'un travail (capacité à se présenter devant un public)», ou encore «de communiquer une pensée claire, articulée et argumentée à l'oral et à l'écrit».

Le corps enseignant prépare ses élèves au format des examens prévus, assure Viridiana Marc, secrétaire générale adjointe de la Confé-



rence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). «Et, en ce sens, il y a de fortes chances pour que les enseignantes et enseignants y portent une attention à la mesure des exigences d'examen.» Il est certain qu'un renforcement

des compétences orales des élèves est pertinent si les oraux ont davantage de poids, ajoute-t-elle.

Mais il n'est évidemment pas question de se passer des examens écrits. «Il y aurait tout un pan de la pensée qui est sous-jacente à l'écriture qui tomberait, relève David Piot. Pouvoir ordonner ses

idées, les restituer dans un certain langage, élaborer des phrases... ce sont des compétences extrêmement importantes.»

Et ce, d'autant plus qu'avec les IA génératives, nous risquons déjà d'utiliser de moins en moins ces facultés. ■



Les cantons romands attestent d'une part croissante du poids donné à l'oral dès le secondaire II. (LEYTRON, 21 AOÛT 2025/OLIVIER MAIRE POUR LE TEMPS)

«Des difficultés propres à l'oral, comme le bégaiement, peuvent défavoriser certains élèves»

DAVID PIOT, CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT À LA HAUTE ÉCOLE PÉDAGOGIQUE DU CANTON DE VAUD

«Il ne faudrait pas que les oraux deviennent une réponse systématique à l'IA»

MATTHIEU WILDHABER, CHARGÉ DE COURS À LA HAUTE ÉCOLE DE GESTION ARC